



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Communiqué de presse

Le 14 mai 2017

La Métropole Européenne de Lille aménage une autoroute de la chaleur et valorise les déchets ménagers des métropolitains



Pour répondre aux défis énergétiques du territoire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) crée une « autoroute de la chaleur » à partir des déchets ménagers produits par les métropolitains. Il s'agit de récupérer l'énergie produite par le Centre de Valorisation Energétique de déchets (CVE) d'Halluin pour alimenter les réseaux de chaleur de la métropole. A partir du CVE d'Halluin, 10 communes de la métropole seront traversées par cette autoroute de la chaleur longue de 20 km.

Le CVE traite les déchets ménagers collectés sur les 90 communes du territoire métropolitain. Jusqu'à présent, la chaleur produite à partir de ces déchets était uniquement utilisée pour les besoins de l'usine et produire de l'électricité. De leurs côtés, les réseaux de chaleur sont actuellement alimentés par du bois, du gaz ou encore du charbon. Avec l'autoroute de la chaleur, l'énergie produite par le CVE permettra d'alimenter directement les réseaux de chaleur urbains de Lille, Roubaix, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq à plus de 65 % par une énergie renouvelable ou de récupération. La chaleur produite avec les déchets représente l'équivalent de l'achat de 5 millions d'euros de gaz par an. Cette énergie propre permettra de réduire les émissions de CO₂ de 50 000 tonnes par an et ainsi d'améliorer la qualité de l'air en diminuant fortement les émissions de particules fines liées à la combustion de charbon.

« C'est un projet majeur pour le territoire. Valoriser les déchets grâce aux réseaux de chaleur illustre parfaitement la politique métropolitaine de développement durable et de transition énergétique que nous menons », déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

« Concrètement, ce projet consiste à récupérer la chaleur produite par le traitement des déchets au CVE, de surchauffer l'eau à 120° et de la transporter sur près de 20 kms afin d'alimenter les réseaux de chaleur urbains de la métropole. », ajoute Bernard Debreu, Vice-Président à la Métropole Européenne de Lille.

L'objectif est de valoriser entre 255 et 350 Gwh d'énergie/an sous forme de chaleur et de couvrir 65% des besoins actuels en chaleur de 50 000 logements et, à terme, de plus de 70 000 logements avec des énergies renouvelables et de récupération.

Cette énergie permettra également de faire bénéficier aux habitants de la métropole d'une énergie propre et de limiter l'évolution du prix de la chaleur grâce à une TVA à taux réduit et une décorrélation des prix des énergies fossiles.

Cette « autoroute métropolitaine de la chaleur », entre le Centre de Valorisation Energétique et les réseaux de chaleur métropolitains, sera mise en service dans son intégralité fin 2020 et permettra d'éteindre définitivement la centrale à charbon du Mont de Terre à compter de 2021.

Le montant total des investissements s'élève à 75 millions d'euros dont 40 millions d'euros pour le réseau de transport « autoroute de la chaleur » et 35 millions d'euros pour l'aménagement des réseaux de distribution de chaleur de Lille et Roubaix. Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur de 12 millions d'euros et de l'Union Européenne via le fond FEDER à hauteur de 13 millions d'euros.

La mise en place de ce réseau de transport de chaleur est une réponse concrète aux enjeux portés par la Loi de transition énergétique et par le Plan Climat Energie Territorial de la MEL.

Ce projet est co-financé par l'Union Européenne avec le Fond européen de développement régional.



À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contacts presse :

Emilie Green-Leduc
Métropole Européenne de Lille
T : 03 20 21 26 60 / 06 88 76 90 11
M : eleduc@lillemetropole.fr